



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/43/22/Corr.1
17 juin 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-troisième réunion
Genève, 5 – 9 juillet 2004

Corrigendum

**AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUE
DE L'ANNÉE 2004**

A la page 2, tableau 1, section B, les activités recommandées pour considération au cas par cas sont :

Côte d'Ivoire : dans la colonne du montant recommandé, **remplacer** 106 340 US\$ **par** en instance.

Guatemala : dans la colonne du montant recommandé, **remplacer** 124 800 US\$ **par** en instance.

Sous-total pour les projets de renforcement des institutions : dans la colonne du montant recommandé, **effacer** le montant de 231 140 \$US.

Sous-total de la section B : dans la colonne du montant recommandé, **effacer** le montant de 231 140 \$US.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.